

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

**L'an deux mille vingt-quatre,
Le jeudi 22 février à vingt heures**

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 15/02/2024

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE,
Dominique BAUDOUIIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Déborah DUBUIS, Benoit
GOUBAND, David JARRY, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Myriam COUTANCEAU, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU Guy
NOGRET (pouvoir à Jean-Jacques GROLLEAU).

Mme BODIN Christelle a été élue secrétaire de séance.

N° 2024-012 Vote des subventions 2024

Le conseil municipal vote comme suit le montant des subventions pour l'année 2024 :

Association	Montant 2024
Groupement de défense contre les ennemis des cultures	750.00 €
Aide à domicile en milieu rural	2 250.00€
Tennis Club	1 000.00€
SCAL MC	1 000.00€
Espoir gymnique	1 000.00€
Les copains de Paul et Thibault	150.00€
O.N.G. « solidarité et fraternité Franco Malgache-UNC »	150.00€
Amicale De Gâtine	150.00€
L'outil En Main	50€ par enfant

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 22 février 2024

Secrétaire de séance
Christelle BODIN

Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

